



Actualisation de connaissances dans le domaine des animaux de compagnie

Vous avez votre certificat de capacité depuis 10 ans ou plus : vous devez actualiser vos connaissances.

L'arrêté du 4 février 2016

(<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/4/AGRE1604336A/jo/texte>)

précise que toute personne détenant le certificat de capacité relatif aux animaux de compagnie d'espèces domestiques depuis 10 ans ou plus, est tenue de procéder à une actualisation de ses connaissances.

Pour satisfaire à cette obligation et conformément à la loi, nous vous proposons une formation d'une journée, au cours de laquelle seront abordés des thèmes techniques, scientifiques et réglementaires. A la fin de cette journée de formation, une attestation sera remise à chaque personne présente et il n'y aura **aucune évaluation**.

Cette formation s'adresse indifféremment aux personnes détenant le certificat de capacité chien, chat ou autres animaux de compagnie.

Coût de la formation : **112 €**

Date de la prochaine session : **jeudi 18 novembre 2021**

Pour les repas :

Vous avez la possibilité de déjeuner sur place (au self du lycée). Pour cela, vous pouvez réserver dès votre inscription, votre repas en contactant le secrétariat du CFPPA au **05 49 91 97 20**.

Pour faciliter notre organisation, veuillez nous retourner le dossier d'inscription dûment rempli et ce, dans les plus brefs délais.

Pour plus de renseignements, appeler l'annexe CFA de Montmorillon au **05 49 91 97 12** (demander Christophe LEJEUNE) ou contacter cette personne par mail : christophe.lejeune@educagri.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR :

**L'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES REQUISES
POUR L'EXERCICE D'ACTIVITES LIEES
AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES**

À ENVOYER AU : **CDFA de la VIENNE**
Annexe de Montmorillon
Château Ringuet – CS 40047
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05 49 91 97 12 (Christophe LEJEUNE)
📠 05 49 91 97 31
Email : christophe.lejeune@educagri.fr

NOM :

PRÉNOMS :

CENTRE HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
(par l'Arrêté du 25 novembre 2014)

[NOTICE EXPLICATIVE](#)

Des pièces à retourner au centre d'évaluation : CDFA de la Vienne
Annexe de Montmorillon
Château Ringuet – CS 40047
86500 MONTMORILLON
☎ 05 49 91 97 12
💻 05 49 91 97 31
Email : christophe.lejeune@educagri.fr

- 1 - La fiche n° 2 : Fiche d'inscription à la formation d'actualisation des connaissances requises pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.
- 2 - Une photocopie recto verso de la carte d'identité du candidat (ou du permis de conduire ou du passeport), avec la mention écrite de votre main : "Copie certifiée conforme à l'original", datée et signée.
- 3 – Une photocopie du certificat de capacité ou, à défaut, celle de l'attestation de connaissances.

Suivi du dossier d'inscription : Christophe LEJEUNE – Tél : 05 49 91 97 12
06 25 30 08 69

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Conformément à l'arrêté du 4 février 2016, paru au Journal Officiel le 23 février 2016, les personnes détenant le certificat de capacité relatif aux animaux de compagnie d'espèces domestiques sont tenues de suivre une formation de 7 heures au minimum afin d'actualiser leurs connaissances, dans un centre habilité par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

1 – Les catégories d'animaux concernées

Les trois catégories d'animaux de compagnie sont concernées :

- Chien
- Chat
- Autres animaux

2 – Les contenus de formation

La formation se déroulera sur le site du Lycée agricole de Montmorillon (voir carte ou plaquette), sur une journée.

Ces cours seront assurés en salle par un enseignant, vétérinaire de formation, à raison de 7 heures de cours.

Chaque candidat recevra en début de formation un document support de cours. Les domaines abordés seront d'ordre technique, scientifique et réglementaire.

A la fin de cette journée de formation, chaque personne présente recevra une attestation de présence qui validera l'actualisation de ses connaissances.

3 – Programme et déroulement de la formation

Accueil⁽¹⁾	Cours	Pause déjeuner	Cours	Remise de l'attestation
8 h 30 – 9 h 00	9 h 00 – 12 h 30	12 h 30 – 13 h 30	13 h 30 – 17 h 00	17 h 00 – 17 h 15

⁽¹⁾ Accueil à 8 h 30 pour café et petits gâteaux.

FICHE D'INSCRIPTION
(à retourner à l'Annexe CFA de Montmorillon)

Civilité : M, M^{me}, M^{elle} (rayer les mentions inutiles)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse résidence principale :

Tél fixe :

Tél mobile :

Email :

Date d'obtention du certificat de capacité :

Montant à régler ⁽¹⁾ : 112 €

⁽¹⁾ Le règlement par chèque bancaire sera fait au **le jour même de la formation** et remis au responsable de la formation pour que ce dernier le transmette à **l'agent comptable de l'EPLFPA de Montmorillon.**

Je, soussigné(e)..... m'engage à suivre la formation d'actualisation des connaissances requises pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie dans les conditions précisées dans le présent document et dont j'ai pris connaissance.

Fait à

le

Signature

Plan d'accès

